



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 43

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 16 décembre 2020

OBJET :

DE-20-12-1-02) AUTORISATION AU MAIRE D'ENGAGER, DE LIQUIDER ET DE MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT Y COMPRIS A CARACTERE PLURIANNUEL JUSQU'A L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2021

L'an deux mille vingt, le mercredi seize décembre à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 03 décembre 2020 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, M. CAMELOT, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE, Mme GAUVAIN, Mme ALBERT, M. LEROY, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme SERVIAN, M. PITAVY, Mme POLLARD, M. LAFON, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M. MICHON, M. GIRARD, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, Mme MEZA-CAMPUZANO, M. EPINAT, Mme BALAGNA-RANIN.

Absents excusés : .

Absents : .

Secrétaire de séance : M. LEROY

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20201216-lmc1H7856H1-DE
Date de réception en Préfecture : 22/12/2020
Date de Publication : 23/12/2020

Le Conseil,

Vu l'article L. 1612-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le budget primitif pour l'exercice 2020 ;

Vu le budget supplémentaire pour l'exercice 2020 ;

Vu la décision modificative du budget pour l'exercice 2020 ;

Considérant qu'il convient de permettre d'engager des dépenses d'investissement avant le 15 avril 2021 ;

Après avis de la commission Finances, Administration générale, Ressources humaines, Nouvelles technologies, Open data du 07 décembre 2020,

DÉLIBÈRE

à l'unanimité,

ARTICLE UNIQUE : Autorise, jusqu'à l'adoption du budget primitif 2021, l'engagement, la liquidation et le paiement des dépenses d'investissement suivantes :

- Budget Principal :

CHAPITRES	INTITULES	BUDGETE 2020	CREDITS AUTORISES
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	2 429 614.57	607 403.65
Chapitre 204	Subvention équipement aux personnes privées	6 047 903.86	1 511 975.97
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	3 711 107.83	927 776.96
Chapitre 23	Immobilisations en cours	16 419 881.98	4 104 970.50
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	10 000.00	2 500.00
Chapitre 45	Autres immobilisations financières	155 650.00	38 912.50
Opération 23	Projet de ville	1 220 296.41	100 000.00
Opération 45	Réaménagement centre culturel et sportif pompidou	168 166.00	42 041.50
Operation 66	Rénovation hôtel de ville	1 095 865.74	273 966.44
Operation 79	Gymnase lycée intercommunal	600 000.00	150 000.00

- Budget Annexe Marché d'approvisionnement :

CHAPITRES	INITITULES	BUDGETE 2020	CREDITS AUTORISES
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	68 104.11	17 026.03

- Budget Annexe Centre Aquatique Le Dôme :

CHAPITRES	INITITULES	BUDGETE 2020	CREDITS AUTORISES
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	309 515.62	77 378.91
Chapitre 23	Immobilisations en cours	5 205.30	1 301.33

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé